



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 05 OCTOBRE 2021

Date de la convocation :

28 Septembre 2021

Date d'affichage :

28 Septembre 2021

Nombre de membres :Afférents au conseil
municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 25

Procurations : 2

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le cinq octobre à 18H30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COUELLE, M. Romain DRUMÉZ, M. Joël OUVRY, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Philippe CARON, Mme Cindy QUESTE, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Joël BIGOURD, Mme Jacqueline LACHERAY, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN, M. Grégory CLAUSEN, Mme Marie-Claire DEBERT, Mme Angélique WASIL, M. Daniel LAIGLE, M. Jimmy DELESTIENNE, M. Jean-Claude BRUNELLE, M. Gaëtan GALLE.

Excusés : M. Alain COURAULT, M. Serge HERMANT.

Absents : Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, Mme Sylvie DEBOVE.

Excusés ayant donné procuration : M. Alain COURAULT pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Serge HERMANT pouvoir à Joël BIGOURD.

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : Achat d'un terrain pour création d'un parking public- Résidence Les Filatiers

A la demande des habitants rencontrant des problèmes de stationnement, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'achat d'une parcelle de terrain à bâtir, Résidence les Filatiers, cadastrée section AS N° 463 d'une superficie de 344 m² appartenant à la Sarl STEMPIAK à Douai, pour la réalisation d'un parking public.

Le prix proposé est de 19 000€ HT, prix en deçà de l'estimation du service des Domaines à Arras.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la proposition d'achat de cette parcelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité. (27 pour, 0 contre et 0 abstention).

Accepte l'achat de la parcelle cadastrée AS N°463 d'une superficie de 344m² au prix de 19 000€ H.T, prix en deçà de l'estimation du service des Domaines à Arras.

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et ses pièces annexes.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant